



Question écrite N° 2611

Aide sociale, oui mais à qui ?

Les personnes et familles les plus pauvres de notre société aspirent, comme chacun, au respect de leur dignité de femmes et d'hommes.

L'aide sociale est due lorsque la dignité humaine est en péril.

Il est évident que l'aide sociale est une bonne chose pour aider et soutenir nos concitoyennes et concitoyens qui en ont besoin. Il faut même dans certains cas intensifier ces aides aux plus défavorisés.

Mais ! Car il y a un Mais !

Il existe en effet des cas qui n'ont rien à faire de l'aide sociale. Suite à des rumeurs, je me suis attaché à examiner ce qu'on me dénonçait et apparemment reconnaître des cas litigieux.

La protection des données, ne permet pas d'obtenir tous les renseignements utiles au commun des mortels, ce qui est une bonne chose.

Néanmoins, un cas parmi d'autres m'a grandement interpellé voire irrité.

En effet, une famille théoriquement ressortissante de Porrentruy, se verrait financer son loyer depuis plusieurs mois (plus de Frs 1'100.-), par l'aide sociale. Cependant, ces personnes ne résident plus dans cet appartement et auraient vraisemblablement quitté la Suisse depuis plusieurs mois.

- (1) Nous demandons au gouvernement s'il est informé de pareilles situations ;
- (2) s'il existe d'autres situations de ce genre ;
- (3) est-ce que des communes demandent et obtiennent des services de l'Etat, des renseignements sur certains cas sociaux ?

Nous remercions le Gouvernement de sa réponse.

Porrentruy, le 27 novembre 2013

Au nom du : PLR. Les Libéraux-Radicaux Jura


L'auteur : Böhlinger Alain

